peut invoquer aujourd'hui ni ignorance ni surprise. Sa responsabilité commence. Elle est en esure de jnger par ses résultats et sur ses aveux litique qui l'a conduite on à une témérité o à une reculade, si ce n'est à nne aventure term ée par une humiliation. En votant les crédi sans réserve, sans une formule qui la dégage, elle it aux fantes qu'elle a partagées savoir. Elle cosserait d'être victime, pour deven

Paris, 7 décembre est engagée fait prévoir une troisième séans qui aurait lieu lundi. Quelques députés se préo ant de l'inconvénient de l'interruption de débats peudant un jour entier parlent de siéger dimanche. Cette idée n'a pas rencontré encore d

M. Antonin Proust parlers demain le premier pour appuyer les Crédits.

M. Andrieux répondra, si M. Pelletan ren

à son tour de parole, comme on le prétend.

M. Léon Renauld parlerait après M. Andrieux On considère com me certain que M. Ferry

#### INTERIEUR

La manifestation de la Place de la

Paris, 7 décembre, 3 h. 45. Des mesures préventives considérables

prises place de la Bourse. Il y a grande affluence de curienx. And incident remarquable à signaler. A peine deu

eu trois arrestations de gens refusant de reculer

La réunion des Mille-Colonnes

Paris, 7 décembre. Hier a en lien aux Mille-Colonnes un meetin enarchiste, sous la présidence de Félix Pyret. Celui-oi après avoir réclamé l'élargissement de Bérézowski, Noury et Louise Michel a proposé si l'amnistice n'était pas faite aux prochaînes élec tions, de nommer le premier conseiller municip

électeurs parisiens les bannis et condamnés Ci-priani, Krapotkine et Zorilla.

Pas d'antre incident. Un grave incident

On lit dans le Figaro : « M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'inté rieur, cennaît-il, le scandale que vient de provo quer un préfet, récemment nommé dans un dépar-tement de l'Ouest, en tournée dans une de ses préfectures ?

Les officiers en grande tenue sont allés présenter leurs hommages au nonveau préfet, et voici ce que ce dernier a cru devoir leur dire:

.. « L'armée d'aujourd'hui, l'armée de la République, l'armée nationale par excellence, ne > connaîtra plus, nous en sommes sûrs, les dé-saillances d'autrefois, et son glorieux drapeau...> . A co moment, un colonel republicain est in

. . « Permettez-moi de vous interrompre, mo » sieur le préfet, l'armée n'a jamais failli, et je ne sais de quoi vous voulez parler. Quant à son h drapeau, aujourd'hui comme tonjours, nous sommes résolus à le défendre, comme aussi nous mmes prêts à donner notre vie pour la

» La récention était terminée et tous les offi ciers, sans dire nn mot, et quoique d'opinions di-verses, ont accompagné le colonel chez lui, en lui nt nne sorte d'escorte d'honneur.

» Nous ne donnons encore ancun nom. Nous attendrons de savoir si M. le ministre de l'intérieur qui, dit-on, ne pardonne pas les maladresses de ses

Réception de M. de Mazade à l'académie

française Jendi, à une henre, a eu lien la réception de M. Charles de Mazade succédant au comte de Champagny.

La tempête

Cherbourg, 7 décembre.
Les navires en rade de Cherbourg, chassent sur leurs ancres. Le lougre la Bayadère, venant de l'île de Ré, a été jeté dans la nuit, à la côte de la Pointe-Brcton. Le mauvais temps continue. On craint qu'il ne se produise d'autres sinistres.

### LE CHOLÉRA

Alexandrie, 8 déc Il y a eu 2 cas de décès par le choléra depuis le

Ancnn décès n'est signalé dans l'intérieur depuis le 15 octobre. peste bovine a di

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier

Séance du vendredi 7 Decembre 1883

### Présidence de M. Barsson

Etruits de couloirs

#### Il règne une grande animation. Les conloirs ombrés, et les tribunes bondées de

Il y a peu de places vides dans la salle. Dans la tribune diplomatique, on remarquo le le premier secrétaire de l'ambassade de Chine,

Lord Lyons, le maréchal Serrano, le général Bonët M La Myra de Villars, des Sénateurs et de non

brenx officiers, assistent à la séance. On pense que la discussion prendra au moin

La scance

La séance est ouverte à 2 henres.

### LES CRÉDITS DU TONKIN

La séance est onverte à 2 henres, sous la présidence de M. Brisson

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture an ministre de la marin olonies, sur l'exercice 1883, d'un crédit supplémentaire pour le service du Tonkin et de l'interpellation de M. Clémeuceau sur l'expédition

M. Rrythra dit on'il croit devoir remonter l'arigine de cette lamentable affaire du Tonkin. On urait effacer le passé et il faut bien se reporter au traité de 1874, qui est encore la base de la chait une voie finviale pour pénétrer dans l'intépe itique actuelle du gouvernement, Ce traité, dans

lequel on n'avait pas osé inscrire le mot de protectorat, n'était qu'un jalou planté pour arriver an protectorat ; cette situation est indiquée dans plu-sieurs des documents insérés au Livre Jaune.

Le traité de 1874, disait le rapporteur, M. l'a miral Jaurès, avait pour objet la cossion de troi miral Jaurès, avait pour objet la cossion de trois provinces et la création d'établissements sanitaies, mais ne visait nullement à des projets ambitieux: il avait l'inconvénient grave de ne pouvoir être exécuté sans reconra à la force : des 1875, les Pavillons-Noirs étaient à la solde du roi d'Annam de sorte que nous avions à faire la police contre des bandes seldées par notre prétendu proté-

D'après M. de Saint-Vallier, il n'y a rien à attendre du régime du protectorat en Orient. L'oc-cupation effective a seule quelque action sur ces populations; d'ailleurs il sera assez difficile de se endre compte de la différence qu'il peut y avoir ntré le protectorat effectif et l'annexion.

En 1880, on demande nn modeste crédit à la ommission dn budget, l'amiral Jauréguiberry est ntendu par celle-ci ; il ne cache pas les emba stion du Toukin pent susciter, et décla e qu'il n'y a pas de milien entre l'annexion com olète et la retraite

L'amiral ajoutait que cette retraite ne ponvais en rien compromettre notre situation en Cochine. La conquête du Tonkin appelait néo ent celle de l'Annam. L'intérêt commercial stait très-mince, disait encore l'amiral, et on ne nvait nullement compter sur un bon accueil de part des populations

ion du budget, ne se trouvant pa ffisamment éclairée, se décida à ajourner le vote dn crédit.

ont empruntés anx procès-verbaux de la coulission du budget.

M. Rivière répond affirmativement.

M. HAENTJENE se plaint que la commu ces procès-verbaux lui ait été souvent refu-

M. Rivière dit qu'il en a eu communication

aux archives.

M. LE PRÉSIDENT dit que les procès-verbanz restent la propriété des commissions jusqu'au vote des lois. C'est là une disposition du réglement qui restera en vigueur jusqn'à ce qu'elle soit modi-

M. Rivière dit qu'il faut regretter que le crédit n'att pas été présenté alors à la Chambre qui aurait pu se prononcer après avoir entendu l'ami-ral Jauréguiberry. Un nonveau crédit de 2 millions 1/2 fut demandé en 1881, pour réprimer les pirates et les rebelles qui conpaient les communi-cations avec la Chine et entravaient le commerce. Tel était le but qu'on se proposait. On voulait, disait le ministre, rendre les contrées peu con nues accessibles au commerce et à la civilisation; on voulait ansei faire de l'hydrographie. étudier la navigation du fieuve Rouge, et le rapporteur M. A. Proust, protestait avec la plus énergie contre toute pensée d'expédition militaire. Ce fnt dans ces conditions que l'on vota le crédit.

Les instructions de l'amiral Cloué furent con ormes anx intentions de la Chambre, et celle du gouvernement de la Cochinchine au dant Rivière, en 1882, furent conçues dans le même esprit pacifique.

On re sait cependant qu'il fandrait, à un noment donné, faire quelques démonstrations mi litaires et augmenter nos forces. Le bombarde ment d'Hanoï intervint. Qui l'avait ordonné ? Ca ne fut ni le ministère, ni le gouverneur de Co-

Il a suffi de l'initiative d'un officier de vaisseau pour engager la France dans une guerre. Ce pre mier acte de guerre en entraînera d'autres; il fallut des renforts et le crédit destiné à l'hydrographie recut une tonte antre antre destination.

La prise d'Hanoï avait, de plus, l'inconvénient d'ouvrir la question chinoise. Il ressort du Livre Jaune que la Chine ne s'est jamais désintéressée du Tonkin. Des 1873, Garnier conseillait de gocier avec Pékin; il ne considérait pas la Chine comme un facteur négligeable. La présence de troupes régulières chineises au Tonkin était counue de tout lo monde ; elles y étaient installé dès 1875, pour maintenir l'ordre et réprimer les rebelles chinois.

M. Bourée, après avoir longtemps tenu trop oeu de compte de la Chine, a fiui par reconnat la nécessité de négocier. Le ministre des affaires étrangères, M. Duclerc, ne repoussa pas le projet de traité que l'on connaît. Il déclara que c'était là une base acceptable; mais on peut remarque in courant moins pacifique dans une partie du

M. Le Myre de Villers ordonnait de traite Chinois pris comme des bandits. On se plaignit fort à Pékin de ce qu'on appelait une violation du droit des gens. Sans s'étendre davantage sur ons de M. Bourée, on peut dir avait sagement pensé que la question était à Pé-

Il prévoyait qu'on ne pourrait rien obtenir sans recourir à la force, et n'estimait pas que les but veut les moyens; nous aurions du avoir un ésultats fussent proportionnés aux sacrifices

qu'elle entrainerait. C'est alors qu'on a rappelé M. Bourée; ce rap-

pel du négociateur ne pouvait qu'irriter la Chine, et anjourd'hui, il faut se replacer sur les même ases ponr traiter

Pourquoi n'a-t-on pas publie alors un Livre Jaune? C'était le moment véritablement oppor tun. On a préfèré cacher la vérité au Parlement tion veut que les Chan onsultées quand il s'agit de faire la paix ou la

Dans ces conditions peut-on soutenir que le Non!) ment ait le droit de poser un

On prétend que ponr la prise de Thuan-An. co me ponr celle de Nam-Din et d'Hanoï les instruc tions ont été outrepassées. Mais est-ce là nne si tuation qui convienne à un gouvernement ? Es tout cas, e'il en est ainsi, qu'on le dise.

Ce n'est pas une politique républicaine qui 6té suivie; le gouvernement a voulu avoir ses ce creta comme un gouvernement monarchique. I 'est acculé à succès

Dans ces conditions, l'orateur ne saurait lu donner la moindre marque de confiance. (Très bieu à ganche.)

M. CHARMES, bien qu'il soit disposé à voter l crédit demandé par le gouvernement, croit devoir recherches les motifs qui ont conduit la France an Tonkin, Francis Garnier, en 1873, comme M. de Lagrée, dans une exploration antérieure, cher rieur de la Chine, nota

mais on a perdu de vue ce qui aurait du être le but nnique de nos efforts; dès 1874, on se préoccu-pait d'établir notre protectorat sur le Tonkin et au lieu de les éparpiller, c'est le seul moyen de ême sur l'Annam.

Cette tendance se remarque surtout au mini tère de la marine, qui portait, en effet, le poids d'une situation mal définie; on se rappelle avec quelle facilité Garnier s'était emparé de la citadelle d'Hanoï, on a pu croire alors qu'il serai très-facile, nonseulement de faire d'antres conquêtes, mais de les garder.

Cependant l'amiral Jauréguiberry indiquait le chiffre de 6,000 hommes comme nécessaire pour assurer nos opérations au Tonkin, et il serait difficile de savoir qui est responsable de l'envoi du commandant Rivière dans des conditions manifes tes d'infériorité.

Si le commandant Rivière avait eu à sa dispo-sition 3,000 hommes, toutes les difficultés se se-raient aplanies; après la prise de la citadelle d'Hanoï, le gouvernement devait prendre un parti; il devait ou désavouer le commandant Rivière ou e soutenir vigoureusemeut.

Or cet officier est resté tont un an sans savoné, mais sans être secouru. La prise d'Hanoï émut le gonvernement chinois, qui demanda à plusieurs reprises des explications. Des négociations eurent lien, et on put espérer nn moment une issue pacifique de la question. Le gouverne ment n'a pas su profiter de cette occa

La convention de M. Bourée a été d'abord con sidérée comme désavantageuse ponr la France; en suite on a prétendu que cette convention n'exis tait pas. On doit remarquer, en premier lien, que Bourée ne recevait que des instructions insuffisantes du ministère, et ensecond lieu, qu'il n'ob tenait aucune information du gonvernenr de la Cochinchine, avec legnel il était en mésintelli

Après avoir, selon ses instructions, tenu le go vernement chinois en dehors des négociations re latives au Tonkin, il fut, à un moment donné mieux éclairé sur la situation difficile de notre petit corps d'armée au Tonkin et conçut la pensée de le dégager, en traitant avec la Chine.

Cette opinion est dès anjourd'hui partagée par tout le monde. Ce n'est pas à Huée, c'est à Péki qu'il fallait agir.

M. Tricou, qui a succédé à M. Bourée, n'a pa tardé à reconnaître que le danger était dn côté

Ce fut donc pour sanver le commandant Rivie re que M. Bonrée entama des négociations:le pre ier résultat qu'il obtint fut le départ des troupe chinoises de la partie du Tonkin voisine de not conpation; dans son projet de traité, M. Bourée l'était inspiré du principal intérêt de la France. 'est-à-dire de la libre navigation du fienve Rouge

Il avait eu l'idée de cette zone neutre qui ré ondait au désir d'isolement quiest si ancien dan le gouvernement chinois, pour des raisons politiles et surtout pour des raisons con M. FRANCIE CHARMEE rappelle les efforts de l

Chine pour s'isoler des nations européennes et sa résistance, toutes les fois qu'il a falln ouvrir des ports au commerce international. Nous devons cepter ces faits tels qu'il sont. M. Elysée Reclus s'est étendn longuement sn

le régime des frontières chinoises; c'est pourquoi le principe de la zône nentre établi par M. Bourée, était excellent et conforme à nos intérêts et la nature des choses.

Le ministre des affaires étrangères a prétendu

que M. Bourée ne faisait rien; pourquoi alors supportiez-vons cette inaction? Pourquoi ne lui andiez-vous pas de disciper les bro ouvraient cette affaire? D'ailleurs, le ministre ne disait pas à cette épo

que que le traité n'existait pas; il se bornait à dire qu'il était contraire à nos intérêts. Li-Hung-Chang avait pleins pouvoirs du Tsung

gageait étaient donc très-sérieuses, et je tronvo que M. Léon Renault en a parlé d'une facon bien L'attitude du gouvernement n'a pas été habile. Au lieu de proclamer à la tribune que la Chin n'avait jamais accepté le traité Bourée, il devait

Li-Yamen. Les négociations que M. Bourée et

au contraire, dire: « Nous n'avons pas apposé notre signature au traité Bourée. » Et dire à la « Mais vous vous êtes engagés avec notre an ssadeur et neus entendons bénéficier des avan

ages que vous nous avez concédés. » (Applaudis ance est reprise à cinq heures un quart.

M. FRANCIS CHARMES critique la conduite di ouvernement après le brusque rappel de M. Il rappelle les paroles fâcheuses pro

a tribune du Sénat par M. Challemel-Lacour en énonse à M. de Sain La faute du gouvernement a été de ne pas con

nattre, des l'origine, les obstacles que rene rait eette entreprise.

armée coloniale, et pour l'instant restreindre no re action aux moyens dont nous disposions

M. CHARMES estime que ce serait une lourde faute de se retirer de l'expédition Les bruits d'abandon du Tonkin seraient fu

stes à notre influence en Cochinchine Le gouvernement doit donc prendre nette

on parti et faire la guerre avec énergie, ou, s'il négocie, négocier dans des formes diplomatiques ptables. (Approbations sur plusieurs bancs.) onte à la tribune et dem e renvoi à demain. (Bruit p ngé. Cris : Non !

La Chambre, consultée à deux reprises, décid A la seconde éprenve M. Ferry et les ministre

otent pour l'ajournement. M. DELAFOSSE dit que la politique de la France au Tonkin a été une série de fantes, de diss tions et de conspirations contre les droits de la Chambre et les intérêts du pays.

L'orateur déclare qu'il refusera les crédits en raient une marque de confiance donnée à un gonvernement qui n'a plus l'auterité nécessaire pou obtenir uns solution pacifique.

L'orateur combat vivement la politique colo

iale de M. Ferry qu'il appelle « une véritable ha La France d'ailleurs, n'est pas une nation col

nisatrice. Notre colenie de Cochinchine, qui nous coûte s cher, ne sert qu'à exporter la bureancratie francaise. (Rires et approbation à droite.) M. Blansumé proteste.

M. DELAYOSSE croit que le seul meyen de réta-

edevenir fo La suite de la

# CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

MÉDAILLE MILITAIRE. - Par décret en date du 5 écembre 1883, le Président de la République, sur osition du ministre de la guerre; a con médaille militaire, à M. Hisette (Domini que), brigadier à la compagnie de gendarmerie du Nord;25 ans de scrvices,10 campagnes. A été blessé en cherchant à sauver plusieurs personnes pendant un incendie qui a éclaté à Roubaix, le 5 novembre dernier.

FOURNITURE SCOLAIRE, - Mardi 18 décembre sera procédé à la Mairie, à l'adjudication des fournitures scolaires néces saires aux écoles com nales pendant l'année 1884.

Le premier lot, fournitures de livres, est évalue à 35,000 francs, le 2°, fournitures d'objets de burear galement à 35,000 francs.

DIPLÂME DE FIN D'ÉTUDES. - Nous appre e le fils d'un de nos honorables industriels, M. erépel-Moyart vient d'obtenir avec distin ome de fin d'étndes. Nos sincères félicitaons à M. Charles Scrépel pour ce succès à ajouter ceux déjà si nombreux de nos jeunes concitoyens

LE CONCERT CERCLE-WEBER-GRANDE-HARMO HE. — Voici ce que dit de Mile Verheyden, 'artiste qui doit se faire entendre demain soir an ncert du Cercle-Weber et de la Grande-Har nie, le Petit Journal de Paris.

On parle beaucoup à Bruxelles d'une étoile ui se montre à l'horizon : Mile Victoria Verheyden, premier prix de notre Conservatoire, qu vient de remporter un éclatant succès au cercle artistique. Sa voix de soprano est étendne, ex-pressive et bien posée, d'une riche qualité de son et d'une remarquable pureté. Mlle Verheydeu est une toute jeune personne, jolie, grande et distinguée. »

LA « GRANDE FANFARE » nonvellement dirigé Montigny, a célébré la Sainte-Cécile, lundi der

A cetto occasion, les membres de la Grande Fanfare ont assisté à la messe d'usage, pendan laquelle ils ont exécuté une Ouverture inédite de Nihoul et une très jolie mosaïque sur l'Ombre de

La Grande-Fanfare a affirmé une fois de plu qu'elle tend à devenir une société musicale de remier ordre ; elle a eu ses beaux jours, elle les verra certainement revenir grâce au zèle des mem ores et au talent de son chef.

Son exécution de la Sainte-Cécile était très satisfaisante, et nous l'en félicitons de grand

LA « CŒCILIA ROUBAISIENNE ». — La Cœcilie baisienne chantera, dimanche 16 décembre. 'église Saint-Joseph, la messe d'Archembault Pendant l'office, une quête sera faite au profit des

A l'issue de la messe, la société ira au cimetière époser une couronne sur la tombe des victimes.

Dans quelques semaines, cette société dounera ng le même but, une soirée bachique

BOUQUET SAINT-ELOI. - Voici la liste des nuros gagnants de la tombola du bouquet Saint

755-719-587-33-568-11-600-334-566 35-705-53-356-411-704-72-529-161-435-415-320-600-246-478-268-281-30 678-230-437-667-12-351-463-205-510 -604-617-583.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE a'est ma hier, chez M. Lewis, fabricant, rue du Chemin de Fer. Le personnel de la maison a éteint les flams a l'aide de sceaux d'eau. Le feu a été communique à une armoire du rez-de-chaussée par une fissure de

Les nertes sont évaluées à 500 france environ

LES TRIBUNAUX DE COMMERCE. - Suivant déci on de M. le Ministre de la Justice, les électio pour le renonvellement partiel des tribunaux de

### TOURCOING

NOMINATIONS DANS LA POLICE - M VOSSON commissaire de police 'du premier arrondissement initte Tourcoing, il est nommé à Saint-Pierre-lès-

M. Vasseur emportera avec lui les regrets de la opulation tourquennoise. Son esprit de justi t son affabilité lui avaient concilié l'estime gér

M. Vasseur sera remplacé à Tourcoing par M. Chamberlain, commissaire de police à La Fère.

Vor. A Ronco. - Pendant la nuit dernière vol de pain et de viande a été commis chez M. Henri Can-Lepontre, cultivateur à Roncq. Les voleurs se sont introduits dans la cuisin Malgré les précantions qu'ils ont dû prendre, ils ont fait assez de bruit pour éveiller M. Cau. M. Cau est descendn, mais il était déjà trop tard, les voleurs s'étaient enfuis.

### LILLE

LA SANTÉ DE M. DOUMERC. - L'état du jeu professeur de physique, victime de l'accident que l'on sait, est anjourd'hni aussi satisfaisant que possible. M. Doumerc mange avec appétit. Le

docteur Paquet et ceux des élèves de son service comme tous les malades placés dans les salles de chirurgie de la maison de santé et de l'aile ganche de l'hôpital Saint-Eugénie. Le gonfiement de l'œil ganche commence à disparattre. Les parties superficielles de la corné nt enlevées On peut espérer un prompt rétablissement : l'ici quelques jours aucune aggravation ne s'es

LES ALLEMANDS CHEZ NOUS. — Nous apprenon-que le ministre des travanx publics vient de faire conner l'ordre à toutes les administrations de che. ins de fer de congédier immédiatement to

ouvriers et employés de leur service qui sont de nationalité étrangère. Cette mesure a été décidée en Conseil des mi-nistres sur des plaintes réitérées que les compagnies de chemins de fer occupaient dans leur ex ploitation un grand nombre de sujets allemands.

Une lacheté allemande. — Un triste épisod de la guerre de 1870 vient d'avoir son dénouemen ainsi que nous l'avons annoncé, dans la derniè andience du tribnnal civil de notre ville.

ron 32 ans, n'hesiterent pas, quoique marié et dis pensés du service militaire, à s'engager comme deux frères d'armes dans un bataillon de chasseur.

à picd en garnison à Saint-Omer, et qui fut appele à faire partie de l'armée du Nord. Après s'être battus bravement dans divers en gagements, les deux amis eurent la donleur de se voir faits prisonniers, comme bien d'autres, au mbat de Querrieux, près d'Amiens, le 23 déc bre 1870.

les deux femmes avaient dû se séparer après le départ des volontaires et la femme dr Seigneurin n'entendit plus parler ni de son mari, ni de son

La guerre terminée, on ne put que constate eulement que Seigneurin rvait disparu le soir du ombat de Querrieux, ct depnis on perdait sa Pendant plus de dix ans, la femme Seigneuri fit, avec opiniâtreté, d'actives démarches pour sa

voir ce que son mari était devenu; elle ne parvint même pas à retrouver Houteer, qui seul peut-être aurait pu la renaeigner. Enfin, il y a pen de jours, elle apprit qu'Hou-teur travaillait à Lille et elle lc fit entendre par le juge de paix de sa résidence, qui avait été commi par le parquet de Dunkerque, pour faire une en quête à l'effet d'obtenir un jugement déclarati

uête à l'effet d'obtenir un jugement déclaratif l'absence, ou un acte de décès. Or, il résulte de la déposition de Honteer les

Le soir de la journée de Querrienx, tous les prinniers se tronvaient alignés sur le champ de ba-ille, lersque Seigneurin crut pouvoir quitter le

radg pour reprendre son manteau qui avait été jeté à peu de distance, avec tous les fourniments. Un officier prussien s'aperçut du mouvement et, bien que Seigneurin ne fut qu'à deux pas à peine de l'alignement, il le tua à coups de revolver, à bout pertent unit il avail à coups de revolver, à bout portant; puis il appela deux soldats prussi qui enlevèrent le cadavre et le jetèrent enc chaud dans la traschée où gisaient déjà les au

Presqu'immédiatement après, la colonne

rresqu'immediatement après, la colonne se mettait en route pour l'Allemagne.

Tels sont les faits qu'iont été lus à la fin de l'au-lience publique, par un de nos magistrats dont le roix tremblait d'émotion, dit le Phare.

Voilà donc un acte de férocité inouï, reste inonnu pendant treize ans, et qui vient encore s'a-outer au martyrologe de l'année terrible. Dernièrement, on inaugurait à Bougival une

laque commémorative en l'honneur de deux pa riotes fusillés par les Prussions. An moins, pour cette exécution, il y avait eu un emblant de jugement et on savait le nom des vic

Mais, que penser d'une armée dont un officie ue, sans aucune forme de procès, absolumen omme une pièce de gibier dans nn tiré, un solda omme lui, triplement sacré puisqu'il était vaincu

isonnier de guerre et sans armes ? Ce fait odieux, mis au jour après tant d'années aura un douloureux retintissement dans le cou des patriotes, de même qu'il a dû rester présent mémoire de ceux qui en ont été les témoins e

qui espèrent, peut-être, le venger un jour. Ancun monument ne rappellera le nom du pau-vre volontaire de 1870, mais la terre française où il est tombé se sonviendra qu'elle a été arrosée par e sang d'un martyr.

nent que deux buveurs avaient jeté dans le verr u'elle prenait avec eux un violent narcotique. Une enquête immédiatement ouverte par l police a démontré qu'il n'y avait rien de fondé ans ces affirmation

Voleur de pardessus. - Nous avons a ier soir l'airestation du voleur de pardessus. Voihier soir l'arrestation du voleur de pardessus. Voici lea détails complémentaires :
Cet individu déclarer se nommer Charles Dugué
être né à Rufesques (Sénégal), et âgé de 29 ans;
il est certain que cette déclaration est fausse; cet
individu a le type Européeu très prononcé; ou
croit savoir qu'il appartenu à une administration à
Paris; il a séjonnté à Bruxelles, Anvers et Gand
et a dû arriver à Lille dimanche dernier.

Depuis leur presence desque soir il e volé des

Depuis lors, presque chaque soir, il a volé des ardessus dans les principaux établissements de la

C'est grâce à nn garçon de café des boulevards, qui avait remarqué ce client d'une mise hors de saison bien qu'élégante et avait pris son signalement, que la police de sareté a pu faire des reie, a arrêté le voleur place

l'habileté est bien connue, a arrêté le volsur place de la Gare. Il était vêtu du pardessus volé.

Il fut conduit au poste, central et l'on tronva dans ses poches le chèque de 14,263 fr. sur le Crédit Foncier de France, et des lettres dont les diverses adresses indiquent que les vols du Caddu Prophète, et du Café du Boulevard, ne sont pas les seuls qu'il a commis à L'ille.

Ce metir, arrivait de Bruyelles, au Grand-Ho.

Ce matin arrivait de Bruxelles, an Graud-Hôtel, un ballot adressé à M. Malfait ; c'est ains

qu'il s'était fait inscrire Ce ballot contient une qu'il s'était fait inscrire. Ce ballot contient une matière ressemblant à du sucre candi blanc. Nous avons goûté cette matière; son acidulité nous fait supposer que c'est une mixtion laxative destinée à être versée dans lea verres de ses voisins afin de permettre, pendant l'absence momentanée des consommateurs, d'opé-rer tranquillement l'enlèvement des pardeasus. Dugué a été mis à la disposition du parquet.

Vol de chaufferrite. — Tout est objet de convoitise pour certains individus. Hier, denx eunes gens, Gustave Debryn, âgé de 16 ans et Alfred Bouche, âgé de 18 ans, ont volé nue chauf-ferette chez un débitant de tabac de la rue de

Une disparition. — D'après un de nos con-frères, un comptable d'une des grandes maisons de transports de Lille aurait disparu.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 7 décembre 1883

Nous avons parié dans un de nos derniers un-éros du vol commis ches M. Thouvenin, proiétaire du Grand-Café-Jean, rue de la Gare, à

Voici les faits tels qu'ils se sont passés Il y a quelques jours se présentait comme femme de chambre chez M. Theuvenin, une jeune fille

du nom d'Elisa Deschepper. Elle venait de Belgique et montrait un certificat qui lni avait été délivré par une personne très-honorable de la ville

'Ypr M. Thonvenin la prit à son service sur cette commandation : mais il s'aperçut bientôt que es allures avaient quelque chose d'étrange et de gêné. Il s'empressa alors de la remercier et de la.. congédier. M. Thouvenin la vit bientôt après, ayant au bras un paquet assez volumineux, des-cendre l'escalier, prendre la rue de la Gare et se diriger vers le chemin de fer. Il la suivit, et après voir fait ouvrir, au bureau de la consigne des bagages, le colis qu'y avait déposé la fille De-schepper, il fut convaincu qu'il avait affaire à une voleuse. Le paquet contenait des rideaux, des appes, des serviettes, etc., le tout d'une valeur approximative de 300 francs

Sûr de son fait, M. Thouvenin se dirigeait vers bureau de M. le commissaire de police lorsqu'arrivé au coin de la rue de Paris, il se trouva n face de sa voleuse. Appeler nn agent de police et la faire arrêter, fut l'affaire d'un instant, Conuite au police, Elisa Deschepper y fit les avenx les plus complets

Le Tribunal, à l'audience de ce jour, la conamne à la peine de six mois d'empr

\*\*\*

La Saint-Nicolas approchaitet le jeune Goethals
Edouard, de Lille, regardait avec convoitise les
étalages si brillants des nombreux bazars de la

Comment faire pour se procurer des jouets Emprunter à un étranger et sans avoir l'intention de le lui rendre : c'était ce qu'il y avait de plus simple, et c'est ce que fit Edouard. Avec 8 francs qu'il s'appropria de la sorte, il s'acheta tont un enal de guerre, fusil, pistolets, sabre, tamb

Pour lui apprendre à ne pas s'approprier le bien d'antrui, le tribunal l'envoie pendant un mois

Ambroise Robert, et Jules Fanvart pour ne pas subir les atteintes dn froid, s'emparerent d'nn conpon de flanelle blanche chez un mercier de ville de Lille.

Le tribunal les envoie se chanffer en prison, le premier pendant trois mois, et le second pendan Un snjet Russe, dn nom de Mathias d'Ebelo

wicht, tronvé sur la voie publique en état de vagabondage, s'entend coudamner à la peine de

MATTER CHEE. NOMINATION ECCLESIASTIQUE .-M. de Kervel, curé de Craywick, est transféré à

quinze jonrs de prison.

NOBD DOTAL - On lit dans l'Ami du Peuple :

« Des nécessités bndgétaires ont, paraît-il, forcé direction de l'arsenal de Donai à congédier jnsqu'à l'ouverture du prochain exercice, c'est-à-dire jusqu'en janvier 1884, une centaine d'onvriers travaillant dans divers ateliers de notre important

établissement militaire. » Sans vouloir insister sur ce qu'une telle me. sure a de fâcheux à cette époque de l'année, an seuil de l'hiver, il nous sera tout an moins permis de trouver étrange que les ouvriers congédiés soient tous Français, tandis que les travaillenrs

de nationalité étrangère ont été soigneusement » Il y a là une anomalie choquante et co que Mile Aline M.., cabaretière, rue de Gand, si nous sommes bien informés, aux circulaires ministérielles. En tous cas, elle est contraire an pa-

» Les nombreuses communications que nons wons reçues à ce sujet nous pronvent que la mesure dont nous parlons a causé une grande éme tion dans notre ville.

« Nous sommes persuadés qu'il nons suffira d'a-

voir signalé cette situation à qui de droit pour qu'il y soit apporté remède. » Fourmes. - La grève de l'établissement la Sans-Pareille est terminée : Ancun désordre n'avait eu lien. Senl, un nommé Virgot, âgé de 38 ans, natif de Sivry, a été arrêté par la gendarmerie pour avoir menacé et même frappé le chef

mécanicien Thiébant, qui refusait de se mettre on grève. Virgot a été transféré à la maisou d'arret d'Aesnes et il a été condamné à un mois de prison Cambrai. — L'assemblée générale annuelle du denicr des écoles catholiques de Cambrai. est retardée jusqu'au 13 janvier prochoin. Elle aux e de notre archevêque, et le

## PAS-DF-CALAIS

R. P. Félix y prendra la parole.

CALAIS. - Un navire du port de Nantes, La Providence, s'est mis à la côte, à Donvres. L'équi-page a été recueilli par un paquebot de Donvres, qui vient d'entrer dans le port. Le déchargement s'opère activement. Le navire est perdn.

- Tempête. - Hier, la tempête a continné à ouffler dn Nord-Ouest, avec neige en gros flocons, aussi les paquebots ont-ils eu beauconp de mal à trouver l'entrée du port, malgré la cloche qu'on ournait au bout de la jetée Est et les conps de canou qu'on y tirait.

Bend-Civil de Rombelk. — Déclarations on maissances du 7 décembre. — Jean Bombesck, fue Berrard, 21. — Henri Decoen, fue de Lamboy, 125. — Julie Tahou, Grande-Rue, cour Piatel. — Julien Sociatt, fue Jacquart, cité Jacquart, s. — Alfred Lecomie, rue Jacquart, cour Piatel. 2. — Odette Stolts, fue Danbenton, 25. — Léonie Cantaert, rue d'Alger, cour Briet, 7.
Déclaratione du décès du 7 décembre. — Delvye, présenté sans vie, fue Bernard. — Albert Lefebvre, 10 mois, rue éu Château, 21. — Hippolyte Daultois, 63 ans, prepriétaire, fue Pellurt, 61. — Emsabeth Ballemare, 26 ans, pegenues, rue de Tourcoing, cour St. Leuis, 32. — Eugénie Vancost, 3 ans, rue de la Paix, cour Lefebvre Mullier, 16.

Htat-Civil de Tourcoing. - Kallan du 7 décembre. — Berthe Langueblen, rue de Re-naix. — Germaine Assemaine, rue du Cœur-Joyeux. Décès du 7 décembre. — Auguste Leroux, 24 ans 1 mois, rentier, rue de Lille. — Pantine Supply, 17 aus 5 mois, dévideuse, rue St Louis. — Marle Le-moire, 36 ans 3 mois, sans profession, Hospice Gén-rai. — Hippolyte Roart, 72 ans, sans profession, rue Masquiller. — Louis Bermya, 11 mois, rue Nationale.